

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
2B – HAUTE-CORSE

De la commune de Vallica

Séance du 6 avril 2024 à 11 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

## Nombre de conseillers

- En exercice : 7
- Présents : 6
- Procurations : 0
- Votants : 5
- Absent : 1

M CASTELLANI Jean-René

Etaient présents : Mme ANTONIOTTI Marie-Christine, Mme ANTONIOTTI Michelle, Mme BONFANTI Raffaella, Mme ESCEDI de CAPO Frédérique, M LUIGI Toussaint.

Absent : M LUIGI Serge

N° de la délibération  
7/2024

Secrétaire de séance : Mme BONFANTI Raffaella.

Date de convocation  
29 mars 2024

Après que le Maire se soit retiré de la séance, sous la présidence de Mme Antoniotti Marie-Christine adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Date d'affichage  
10 avril 2024

**OBJET**  
Vote du compte  
administratif 2023.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION FONCTIONNEMENT	74 387,53	103 919,21
	SECTION D'INVESTISSEMENT	305 429,16	161 590,78
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		33 370,01
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)		181 788,98
		=	=
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)		379 816,69	480 668,98

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	SECTION FONCTIONNEMENT		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	40 496,00	58 185,00
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	40 496,00	58 185,00

RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	74 387,53	137 289,22
	SECTION D'INVESTISSEMENT	345 925,16	401 564,76
	TOTAL CUMULE	420 312,69	538 853,98

Délibération certifiée  
exécutoire en  
sous-préfecture  
le 10 avril 2024

Hors présence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

Le Maire,

M Castellani Jean-René  
(Signature et Cachet)

Fait à VALLICA, le 6 avril 2024